

COURRIER DU "FRENCH STORE" DE TERRE-NEUVE

Henk SLABBINCK

CONFÉRENCE DU 29 OCTOBRE 2011

Séance publique à Annecy

En 1713, par le Traité d'Utrecht, la Grande-Bretagne reçoit la souveraineté sur Terre-Neuve mais la France le droit absolu et imprescriptible de pêche et d'érection de bâtiments non permanents sur la French Shore. Celle-ci était constituée d'un certain nombre de « havres » qui pouvaient être utilisés par les armateurs français durant la saison de pêche, de début avril à fin octobre. Leurs bateaux pouvaient y décharger le poisson afin de le nettoyer, le faire sécher et le préparer à l'expédition. Aussi, dès 1763, la Marine royale y avait basé quelques bâtiments de guerre afin de protéger les marins français et leurs établissements sur la côte. Ils constituaient la « Station de Terre Neuve », basée au havre du Croc et constamment présente à l'exception des périodes 1778-1784 (guerre d'indépendance des États-Unis) et 1793-1817 (guerres de la Révolution et de l'Empire). La "capitale administrative" du French Shore se trouvait au Cap Rouge. Pour le courrier il n'y avait pas de service postal prévu et les lettres devaient être confiées à des capitaines de bateaux rentrant en France ou, plus rarement, dans un port anglais ou sarde. Là, ils confiaient les lettres au système postal. Dès l'introduction des premières lignes commerciales anglaises (Allan et Cunard Line) on put envoyer le courrier vers les ports de la Nouvelle-Écosse (Sydney et Halifax), de Terre-Neuve (Saint-Jean), de Saint-Pierre et Miquelon voire de New York où ensuite il était confié par la poste à des lignes maritimes régulières. La plus ancienne lettre connue et datée spécifiquement du French Shore date de 1737, année durant laquelle seulement trois havres étaient occupés. En 1784, il y en aura 41 mais en 1904 leur nombre s'était réduit à trois. La pêche dans les parages de Terre-Neuve resta abondante et excellente jusqu'au milieu du 19^e siècle. Dès 1860, les bancs de poissons étaient décimés et s'étaient déplacés plus au Nord. Les activités sur la French Shore diminuaient très fort et le volume de courrier se réduisait d'autant. À ce jour on connaît moins de 200 lettres en provenance du French Shore et moins de cinq pour cette destination. Il s'agit le plus souvent de lettres pliées, non affranchies, dont la route doit se lire au travers des marques apposées, voir par leur texte. En 1904 la France voyait son droit de pêche à Terre-Neuve annulé et le seul havre pour ses pêcheurs demeurait Saint-Pierre et Miquelon. La French Shore avait vécu...

côte du petit Nord
1737

Messieurs

Messieurs Jean Baptiste honore
Roux et compagnie negocians
Parlemarquisse
Guines Q. D. C.

Marseille

Lettre de 1737, datée de « Saint Julien, côte du Petit Nord » : la plus ancienne lettre connue datée du French Shore de Terre-Neuve, à destination de Marseille. Marque manuscrite « par le marquis de Guines Q.D.C ». (Que Dieu Conduise).

Monsieur

Paul Roussel, armateur

Legue

France

Paul Roussel

14
JUL.
1858

ST PIERRE ET M.
MIQUELON

NAZARET

Lettre de juillet 1858, datée du havre des « Petites Oies » et transportée vers Saint-Pierre et Miquelon et de là par la voie du commerce vers Saint-Nazaire.



Lettre d'août 1858, datée de « La Scie » et transportée via le Cap Breton vers Halifax en Nouvelle-Écosse puis par la ligne régulière anglaise de la Cunard vers l'Angleterre et entrée en France via Calais.



Lettre de 1879, datée de « l'île Rouge » et confiée au capitaine d'un bâtiment de la station de Terre-Neuve se rendant à Saint-Pierre et Miquelon. Seule lettre connue à ce jour portant un 5 c Sage colonial, correspondant au tarif exact d'une lettre locale de Saint-Pierre.



Une des quelques lettres connues à destination du "Havre de La Crémaillère" sur la French Shore. Elle date de 1884, une époque durant laquelle la pêche de Terre-Neuve est déjà en chute libre.